

# PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 9/06/2023 à 19 H

Convocation du 2 juin 2023

Présents	Absents excusés
Francis SURNON (FS) – Maire et Président Serge PUYPE (SP) – 1 <sup>er</sup> adjoint Pascale CLEYET (PC) - 2 <sup>ème</sup> adjointe/secrétaire de séance Christine FRANCOZ (CF) – conseillère municipale Karine VEGNANT (KV) – conseillère municipale Yann VIGOUROUX – conseiller municipal Michel DUSSURGET (MD) – conseiller municipal Joël SCHOUVER (JS) – conseiller municipal Christian NOYER (CN) - conseiller municipal Charles CROZAT (CC) – conseiller municipal Michel CALABRIN (MC) – conseiller municipal	

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05 et fait l'appel des conseillers municipaux présents en séance ou représentés à cet instant.

Le quorum est atteint avec la présence de 11 élus.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV du CM du 11 avril
- Election des délégués (1 titulaire et 3 suppléants) pour les sénatoriales du 24 septembre 2023
- Contrat GUILLAUD Traiteur du 1/09/2023 au 31/08/2024
- Tarif restaurant scolaire prochaine rentrée et modification règlement cantine
- création poste adjoint technique école maternelle à 140.16H/151.67H
- Nomination d'un référent déontologie : convention avec le CDG38
- Décision modificative : crédits supplémentaires réactualisation notice de gestion ENS (subvention taux identique aux interventions habituelles)
- Modification de la Publicité des actes avec nouveau site internet de la mairie
- Convention interco fonctionnement centre médico scolaire la Tour du Pin

Questions diverses :

- compte rendu des diverses réunions

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Validation du PV du Conseil Municipal du 11/04/2023 :**

Le PV est validé à l'unanimité.

**Election des délégués (1 titulaire et 3 suppléants) pour les sénatoriales du 24 septembre 2023:**

**Délibération n° 13-2023**

1 délégué à élire et 3 suppléants

Se présente comme délégué titulaire : Francis Surnon

Nombre de votants : 11

Résultat du vote : aucune abstention – 11 voix pour  
Francis Surnon est élu à la majorité et déclare accepter le mandat.

Se présentent comme suppléants :

- Serge Puype
- Pascale Cleyet
- Joël Schouver

Nombre de votants : 11

Résultat du vote : aucune abstention – 11 voix pour  
Serge Puype, Pascale Cleyet et Joël Schouver sont élus à la majorité.

**Contrat GUILLAUD Traiteur du 1/09/2023 au 31/08/2024 et tarifs cantine :**

**Délibération n° 14-2023**

Concernant la cantine, nous avons reçu un nouveau contrat avec une augmentation de 8 % des tarifs.

Vote pour la signature du contrat : pour à l'unanimité

Proposition de fixer les repas de la cantine à 4,75 euros et 2,25 euros (inchangé pour repas allergique)  
à partir du 1/09/2023, 2,25 euros et de valider le nouveau règlement cantine : vote pour à l'unanimité.

**Création poste adjoint technique école maternelle à 140.16H/151.67H :**

**Délibération n° 15-2023**

vote pour à l'unanimité

**Nomination d'un référent déontologie : convention avec le CDG38**

**Délibération n° 16-2023**

Projet de convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG38

Vote : 10 votes pour et 1 abstention

**Décision modificative : crédits supplémentaires réactualisation notice de gestion ENS  
(subvention taux identique aux interventions habituelles)**

**Délibération n° 17-2023**

Vote de crédits supplémentaires

Compte dépenses 16 200 euros

compte recettes 16 200 euros

Vote : pour à l'unanimité

**Modification de la Publicité des actes avec nouveau site internet de la mairie**

**Délibération n° 00-2023**

Décision ajournée en attente de complément d'informations

**Convention interco fonctionnement centre médico scolaire la Tour du Pin**

**Délibération n° 18-2023**

Vote : pour à l'unanimité

**Questions diverses :**

- pas de questions diverses

Fin de séance à 20h22.

Prochain conseil municipal : le 5 10 7 1 2023



**Procès-verbal arrêté au commencement de la séance du 5 10 7 1 2023**

Le Président,

**Francis SURNON**

La secrétaire de séance,

**Pascale CLEYET**